

# CC Argonne Meuse Enquête Habitat - 2020



**Envie d'améliorer votre habitat ?**

**Alors répondez à notre enquête avant le 4 décembre 2020 !**

La communauté de communes s'est portée candidate à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Cette opération a pour objectif d'encourager les propriétaires occupants à réaliser des travaux en leur apportant des conseils et des aides. La communauté de communes en a confié la réalisation à SOLIHA - Solidaires pour l'Habitat (CMAL 55 et CAL SOLIHA 54), qui sera votre interlocuteur unique, quelles que soient les aides.

L'OPAH se décompose en deux phases :

- **une première phase en 2020** pour établir un diagnostic du territoire et définir des objectifs et des moyens d'actions,
- **une deuxième phase début 2021**, d'une durée de trois ans, pour faire se concrétiser les projets des propriétaires.

Pour mener à bien cette mission, cette grande enquête Habitat est organisée cet automne. Elle est confidentielle et n'est pas un formulaire de demande de subvention. Elle nous permettra d'évaluer les projets de réhabilitation et de déterminer les aides publiques qu'il conviendra de réserver pour le territoire.

**Merci pour votre participation.**

## Vous connaître

### Vos coordonnées :

NOM - prénom : .....

Adresse : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

### Votre situation personnelle et professionnelle :

Informations sollicitées uniquement pour évaluer si vous pourriez bénéficier d'aides financières sous conditions de revenus. Ces conditions sont variables selon le nombre d'occupants du logement et le type de projets.

Année de naissance : ..... Nombre total d'occupants du logement : ..... Dont enfants à charge : .....

Êtes-vous :  Fonctionnaire  Salarié(e) du privé  Retraité(e)  Autre : .....

Votre conjoint(e) :  Fonctionnaire  Salarié(e) du privé  Retraité(e)  Autre : .....

**D'après votre revenu fiscal de référence 2019, êtes-vous en-dessous des plafonds de base?  Oui  Non**

Nombre d'occupants du logement	1	2	3	4	5	Par personne en +
Plafond à ne pas dépasser	14.879 €	21.760 €	26.170 €	30.572 €	34.993 €	+ 4.412 €

**Sinon, êtes-vous en-dessous des plafonds majorés?  Oui  Non**

Nombre d'occupants du logement	1	2	3	4	5	Par personne en +
Plafond à ne pas dépasser	19.074 €	27.896 €	33.547 €	39.192 €	44.860 €	+ 5.651 €

**A renvoyer au CAL SOLIHA par voie postale ou par mail :**

**12 rue de la Monnaie BP 60315 54006 NANCY Cedex**

**Mail : [m.poulet@solihha.fr](mailto:m.poulet@solihha.fr)**

**Ou à déposer à la communauté de communes**

**16 rue Thiers à Clermont en Argonne  
ou 28 rue Tabur à Varennes en Argonne**

**Renseignements : 07 72 14 73 69**

# CC Argonne Meuse Enquête Habitat - 2020

Une action en partenariat avec le Département de Meuse,  
l'Agence Nationale de l'Habitat et la Région Grand Est



## Votre logement et vos projets de travaux

### Les caractéristiques de votre logement :

#### Année de construction

- Avant 1950
- Entre 1950 et 1974
- Entre 1975 et 2005
- Après 2005

#### Type de logement

- Maison ancienne
- Pavillon
- Appartement/ cité
- Ferme

#### Mode(s) de chauffage

- Chauffage central
- Convecteur électrique
- Pompe à chaleur
- Autre : .....

#### Energie(s)

- Fuel
- Gaz
- Bois
- Electricité
- Autre

#### Production d'eau chaude :

- Avec chauffage
- Séparée/cumulus

#### Taille du logement

Surface en m2 : .....

Nb pièces principales : .....

Age /année installation : .....

Coût annuel du chauffage : .....

### Vous y envisagez des travaux, lesquels ?

#### Des travaux d'amélioration de l'habitat

- Création d'un WC
- Création d'une salle de bains
- Mise aux normes électriques
- Réfection de toiture
- Ravèlement de façade

#### Des travaux d'économies d'énergies

- Création de chauffage central
- Nouvelle chaudière
- Installation VMC
- Remplacement des fenêtres
- Isolation toiture/grenier
- Isolation extérieure des murs
- Isolation intérieure des murs
- Isolation des planchers bas

#### Des travaux d'adaptation du domicile

- Pose d'une douche adaptée
- Pose de WC adaptés
- Installation d'un monte-escaliers
- Motorisation des volets

#### Autres travaux ou questions (précisez) :

.....  
.....  
.....  
.....

Avez-vous déjà bénéficié des aides de l'Anah ?  oui  non Si oui, indiquer l'année : .....

## Vous avez un logement locatif ?

La future OPAH concernera prioritairement les propriétaires occupants. Toutefois, si la demande existe, la communauté de communes pourrait solliciter la création d'un volet « locatif privé ».

Avez-vous un ou des logements à louer ?  Oui  Non

Prévoyez-vous des travaux dans ces logements ?  Oui  Non

S'agit-il de travaux liés aux économies d'énergie ?  Oui  Non

Adresse de votre (vos) logement(s) locatif (s) : .....